

APPEL A CANDIDATURE pour le poste de membre du Comité Directeur, du Comité du Gers d'Athlétisme

L'année 2024 est une année électorale pour le Comité du Gers d'Athlétisme, il est donc prévu l'élection des membres du Comité Directeur lors d'une Assemblée Générale qui aura lieu le Vendredi 8 Novembre à Auch (19h30).

Nombre de postes à pourvoir : **10** conformément à l'article 14.1 des statuts du Comité.

Dont : une représentation des deux sexes d'au moins 1/3 des sièges à pourvoir, soit au minimum 4 femmes et 4 hommes.

Les candidats devront, conformément à l'article 15 des statuts du Comité :

- être majeurs au jour de l'élection ;
- être licenciés à la FFA au sein d'un Club membre du Comité départemental à la date limite de dépôt des candidatures ;
- Ne pas faire l'objet des incompatibilités prévues à l'article 15.2 des statuts.
- Présenter leur candidature au Comité **au moins 21 jours avant la date de l'élection** soit au plus tard le Vendredi 18 octobre 23h59,

- Soit par courrier postal à l'adresse suivante :

COMITE DU GERS D'ATHLETISME
36 Rue des canaris
32000 Auch

- Soit par courrier électronique à l'adresse suivante :

comite.dep.athletisme.du.gers@gmail.com

ou

mediamole.bernard@orange.fr

Un modèle de candidature est proposé avec la convocation.

Conformément à l'article 13.3 des statuts du Comité, les membres du Comité Directeur sont élus par l'Assemblée Générale pour 4 ans au scrutin plurinominal secret majoritaire à un tour.